

PV de la réunion du CA en date du 18/01/2020 à Orchies

Le dix-huit janvier deux-mille-vingt à neuf heures, le Conseil d'Administration de l'association « **Fédération des Géants du Nord de la France** », dont le siège social est rue du 11 Novembre 1918 à Dunkerque, s'est réuni au 42 rue Jules Roch à Orchies sur convocation électronique du Président en date du quatre janvier deux-mille-vingt.

Etaient présents :	M. Pascal GUSTIN	Président
	M. Jacques MERCIER	Vice-président
	M. Frédéric BROUCK	Trésorier
	M. Richard WLEKLINSKI	Trésorier adjoint
	Mme Jocelyne DESLOOVER	Administratrice
	Mme Laure HAMILLE	Administratrice
	Mme Colette LEROY	Administratrice
	M. Claude GILLOT	Administrateur
	M. Pierre LOYER	Administrateur
M. Fabrice SIMON	Administrateur	
Etaient excusés	M. André DEVINCK	Secrétaire
	M. Raphaël CARTON	Secrétaire adjoint
	M. Daniel HOTTIN	Administrateur
	M. William LEMAIRE	Administrateur
	M. Gérard RESIBEAU	Administrateur

Une feuille de présence est établie. Elle est annexée au présent Procès-verbal de réunion.

Conformément à l'article 11 des statuts, la réunion peut se tenir et les délibérations prises sont donc valables.

M. Pascal GUSTIN conduit la réunion en sa qualité de Président. M. Fabrice SIMON est désigné comme Secrétaire de séance.

Le Président rappelle que la réunion est organisée en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- les nouveaux statuts ;
- questions diverses.

**Première délibération** : les nouveaux statuts. Rapporteur et Rédacteur M. Fabrice SIMON.

Après présentation du projet par le Président et les explications fournies par le Rapporteur, le Président met au vote les nouveaux statuts que le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.

### Questions diverses

**Deuxième délibération** : changement du nom de l'Association.

Sur proposition du Président et après discussion, le Conseil d'Administration décide de changer le Nom de l'Association :

Pour : 9  
Contre : 0  
Abstention : 1 (M. Frédéric BROUCK)

Le nom de l'association devient : **Fédération des Géants des Hauts de France**

**Troisième délibération** : désignation des membres d'honneur.

M. Fabrice SIMON propose comme premier membre d'honneur M. Daniel DECOUNE. Après discussion, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité cette proposition.

Le Conseil d'Administration propose de rendre hommage à M. Jean-Denis FAUCQUENOY pour le travail qu'il a accompli lorsqu'il était Vice-président de l'Association. Après discussion, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité cette proposition.

Le Conseil d'Administration charge le Président de contacter les personnes susnommées afin d'obtenir leur consentement.

**Quatrième résolution** : cotisation des différents collèges de membres.

Sur proposition du Président et après discussion, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité les cotisations des différents collèges pour l'exercice 2021 comme suit :

Collèges des membres actifs : 38€  
Collège des membres sympathisants : 10€  
Collège des membres partenaires : 38€  
Membres bienfaiteurs ou donateurs : Au moins 38€

Ces cotisations seront exigibles au plus tard en début de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire. Ces cotisations seront mises au vote lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 février 2020. Elles sont inscrites à l'ordre du jour de la convocation à cette réunion.

**Cinquième résolution** : mise à l'ordre du jour de la convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 février 2020 du principe de la première embauche comme défini à l'article 13.2.6 des nouveaux statuts.

Sur proposition de M. Fabrice SIMON et après discussion, le Président met au vote cette proposition que le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.

Elle sera inscrite à l'ordre du jour de la convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 février 2020.

**Sixième résolution** : recherche d'un lieu unique pour réunir le matériel et les documents de l'Association.

M. Richard WLEKLINSKI propose de contacter M. le Maire de Lys-lez-Lannoy afin d'obtenir éventuellement un bureau à la ferme du Gauquier. C'est une pièce d'une quinzaine de mètres carré. Elle ne peut pas accueillir un panier de géant.

Mme Jocelyne DESLOOVER propose de contacter M. le Maire de Haubourdin afin de trouver éventuellement un lieu qui pourrait accueillir aussi un géant.

Après discussion, le Président met au vote ces propositions que le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.

Le Président charge Mme Jocelyne DESLOOVER et M. Richard WLEKLINSKI de prendre contact au plus vite avec les municipalités concernées afin de convenir d'un rendez-vous avec le Conseil d'Administration pour visiter éventuellement ces locaux.

Le Conseil d'Administration prend acte qu'il faut regrouper dans un lieu unique le matériel, les documents et le géant. Ce lieu doit être dans ou aux alentours de la métropole lilloise pour être central. Il faut que l'éventuel salarié puisse y travailler. Enfin, ce lieu deviendrait le nouveau siège social de l'Association.

**Septième résolution** : bulletin de liaison papier.

M. Richard WLEKLINSKI propose de créer un bulletin de liaison papier afin d'informer tous les membres et d'offrir au moins une publication par an. Après discussion, le Président met au vote cette proposition que le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.

Le Président charge M. Richard WLEKLINSKI de créer une maquette au format PDF de 16 pages A4 pour étudier la faisabilité d'un tel projet.

Le Président en devient le Directeur de publication et M. Richard WLEKLINSKI en est le Rédacteur en chef.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à midi.

Pascal GUSTIN  
Président



**Fédération des Géants  
du Nord de la France**

Fabrice SIMON  
Secrétaire de séance